

## ■ DELÉMONT

# La vieille ville mise sur ses atouts culturels

► **La vie nocturne est une caractéristique culturelle** de la vieille ville de Delémont. Elle ne doit être ni supprimée ni délocalisée.

► **C'est fort de ce constat approuvé** par les habitants et commerçants de la vieille ville qu'a été développé le plan de valorisation du centre ancien proposant notamment de réactiver la commission «vieille ville».

► **Dans ce cadre, le Conseil communal** a décidé de maintenir bibliothèques et ludothèque dans le centre ancien, au lieu de les déménager dans le futur CREA, projeté au Ticle.

Les représentants du Réseau Vieille Ville et le comité communal de pilotage ont présenté récemment les conclusions de la démarche participative menée pour valoriser le



Les bibliothèques et la ludothèque resteront en vieille ville. Le Conseil communal en a décidé ainsi, après avoir pris connaissance du projet de revalorisation du centre ancien de la capitale jurassienne. ARCHIVES ROGER MEIER

centre ancien de la capitale jurassienne. Ils arrivent au constat que la vieille ville est un lieu important pour le commerce et doit le rester. La vie nocturne en est un élément important, mais doit toutefois être mieux régle-

mentée. Ils proposent donc de réactiver la Commission «vieille ville» et de l'élargir pour lui confier le mandat de coordonner les actions menées dans le centre ancien. Il est ainsi imaginé de lancer des opérations symboliques pour,

par exemple, fleurir la vieille ville.

Des actions de prévention, d'accompagnement et de répression des nuisances nocturnes devront aussi être prises et les règles de circulation et de parcage devront être

mieux appliquées. Enfin, les responsables du Réseau Vieille Ville estiment qu'il faut donner à la vieille ville une identité commerciale, en mettant en place un concept local pour le commerce de détail et éviter les vitrines vides. Pour y parvenir, les commerçants pourraient encore engager un manager des commerces à 20%.

## Des institutions culturelles maintenues

L'utilisation des rez-de-chaussée par des institutions culturelles doit être maintenue, selon les experts. Ils soulignent que cette mixité entre commerces et lieu de culture apporte de la vie au centre ancien.

«Les institutions culturelles et le commerce à valeur sociale ou culturelle favorisent l'activité commerciale. Il faut donc rendre les rez-de-chaussée accessibles avec des loyers à prix bas», explique Paul Hasler, du Réseau Vieille Ville. Fort de ce constat, le Conseil communal de Delémont a dé-

cidé de renoncer à déménager les deux bibliothèques et la ludothèque dans le futur Centre régional d'expression des arts de la scène (CREA), projeté sur le site du Ticle à Delémont.

Au sujet du logement, Paul Hasler pense que la vieille ville doit affirmer son image dans ce domaine. «On peut imaginer d'ajouter des balcons, pour compenser la baisse des loyers des rez-de-chaussée», explique-t-il, tout en rendant attentif au fait qu'il faudra garder des appartements bon marché pour conserver la mixité de la population.

«Soyez fiers de votre vieille ville!», a encore lancé Paul Hasler. Il insiste toutefois sur le fait que la démarche entamée n'aura du succès que si habitants et commerçants continuent à dialoguer, par exemple dans une nouvelle zone de rencontre qui rendrait le centre ancien plus attractif et valoriserait la valeur locative des biens immobiliers.

THIERRY BÉDAT